50me année — N° 76 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Mercredi 31 mars 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

		1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr.	2.50	6.—	10.—	18.—
Etranger	»	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue SAINT-PIERRE

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 »	la ligne	
Suisse	25 »	ou	
Etranger	35 »	son espace	
Réclames	50 »		

Nouvelles du jour

Une crise politique en Danemark. Les plaintes du clergé italien contre les socialistes.

Le roi Christian X de Danemark vient de congédier cavalièrement le ministère radical-socialiste qui gouvernait depuis près de sept ans son Etat. Les deux partis auxquels le roi vient de retirer le pouvoir crient au coup d'Etat et profèrent des menaces de révolution. Le Danemark entre ainsi dans une crise qui ressemble fort à celle qu'a traversée dernièrement le Luxembourg ; le sort de la dynastie est en jeu.

Cette crise devait éclater tôt ou tard ; le roi Christian n'a fait que de prendre les devants, à un moment qu'il a jugé favorable pour lui.

Le Danemark était en train de se radicaliser à grande allure. Chaque session des Chambres apportait un nouveau projet de loi restreignant encore plus les prérogatives de la couronne, atténuant le caractère monarchique de l'Etat et républicanisant les institutions. Dans l'ordre de choses économique, le Danemark se socialisait. Les exigences des syndicats, encouragées par les partis gouvernementaux, allaient croissant. Le pays était tenu en état permanent d'agitation par des conflits sans cesse renaissants entre patrons et ouvriers. La législation danoise est, paraît-il, la plus largement sociale de l'Europe ; les succès des revendications ouvrières ne se comptent plus ; néanmoins, le pays ne trouvait pas le repos. C'est que la question économique servait aux partis de gauche d'arme politique.

Le roi voyait très bien à quoi les radicaux-socialistes voulaient en venir ; il a tenté d'arrêter le char de la monarchie sur la pente fatale par un coup brusque.

Le prétexte du décret de destitution du cabinet est que celui-ci s'oppose au vœu du pays qu'il soit procédé à de nouvelles élections. Le ministère avait à la Chambre une majorité de 3 voix ; il venait de la perdre, sur la question électorale et s'était trouvé en minorité. Néanmoins, il s'entêtait. C'est alors que le roi a eu recours aux grands moyens.

Christian X a pensé que l'instant était propice à l'acte qu'il méditait, parce que l'opinion danoise est très montée contre le cabinet, à la suite de la déception qu'a procurée le plébiscite dans la seconde zone du Schleswig, qui est restée à l'Allemagne. A Copenhague, on accuse le ministère d'avoir presque trahi la cause danoise en cette affaire ; les radicaux-socialistes ne se souciaient pas, dit-on, de voir l'Etat de Danemark recouvrer une population plutôt conservatrice.

D'autres sujets de mécontentement encore, *qui occupent l'esprit public, ont encouragé* le roi à se débarrasser de ses rouges conseillers.

Aura-t-il le dernier mot ? Il a affaire à des gens qui ne reculeront devant aucun moyen pour l'intimider. Souhaitons que ses partisans soient aussi résolus que ses adversaires.

***

Le clergé italien a adressé un vibrant appel à M. Nitti, le priant au nom de la justice et de la liberté, de protéger les citoyens contre la tyrannie des socialistes. « Dans les villes et dans les campagnes, dans les villages *et dans les bourgades, ainsi s'exprime l'ap*pel, qui ne se soumet pas à la volonté des nouveaux tyrans, qui ne s'inscrit pas à leurs ligues, qui ne paye pas pour leurs journaux, qui n'abandonne pas l'Eglise, qui n'oblige pas sa femme et ses enfants à rester loin du temple, qui ose faire montre d'indépendance, qui ne veut adhérer à aucune société, qui veut s'inscrire aux ligues qui sont conformes à ses convictions politiques et religieuses ; qui, en un mot, ne plie pas le genou devant l'idole nouvelle, est inexorablement condamné à la faim, lui et sa famille, rançonné de mille façons, boycotté jusque dans ses affections les plus chères, menacé dans sa vie et dans ses biens, exposé à toutes sortes d'injures, de coups de force et de vexations ; et cela sous les yeux de l'autorité publique qui laisse tout aller sans s'apercevoir même de la violation quotidienne et éclatante de toutes lois naturelles et civiles. »

Après ce tableau trop véridique, hélas ! des violences et des injustices des socialistes, les prêtres italiens demandent, non pas des privilèges, mais la protection du gouvernement en faveur des populations sages et honnêtes, qui sont encore les plus nombreuses.

M. Nitti entendra-t-il cette voix grave et ces avertissements solennels ? Jusqu'ici il a toujours eu un faible pour les socialistes. Il se flatte de les apprivoiser, et il les ménage visiblement, au point d'être injuste envers les associations ouvrières des autres partis, les associations catholiques en particulier. Les socialistes sont représentés et font sentir leur énorme influence dans tous les organes de l'Etat sur le terrain économique et social. Seuls, les catholiques n'y sont pas appelés. C'est contre cet ostracisme qu'ils protestent hautement, et c'est là une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas voulu entrer au gouvernement et ont réservé jusqu'ici leur attitude vis-à-vis du ministère. On dit toutefois que M. Nitti va leur rendre justice. Ce n'est pas trop tôt. D'ailleurs, M. Nitti ne peut pas gouverner sans l'appui des catholiques. Au cours de la dernière session parlementaire, des faits significatifs l'ont prouvé d'une façon évidente. Cet appui, les catholiques ont décidé de le prêter, mais ils y ont mis leurs conditions, en particulier la reconnaissance officielle par l'Etat de leurs associations économiques et sociales, qui ont le droit d'être représentées dans les organes de l'Etat aussi bien que la Confédération générale du travail.

***

L'insurrection bolchéviste du bassin westphalo-rhénan agonise, faute de vivres et d'argent. Cependant, les meneurs plastronnent encore et parlent d'une nouvelle grève générale. C'est uniquement pour couvrir la retraite. Ils ont demandé que le délai intimé par le gouvernement pour la mise-bas des armes fût prolongé jusqu'à ce soir, ajoutant qu'ils se soumettaient, par ailleurs, au prononcé de la commission médiatrice de Bielefeld, qui ménage la transition entre l'état d'insurrection et le retour à l'état de choses légal.

Contre la troisième candidature de M. Wilson

Londres, 30 mars.

Suivant une communication de New-York au *Daily Chronicle*, un député démocrate aurait protesté à la Chambre des représentants contre la violation de la constitution par la troisième candidature de M. Wilson à la présidence des Etats-Unis. Toute la Chambre aurait appuyé cette protestation. Un autre député a fait remarquer que M. Wilson s'était opposé, depuis sa réélection de 1916, à toute réforme démocratique de la constitution.

La flotte américaine

New-York, 30 mars.

Le chef du parti républicain, Mondell, a déclaré, à la Chambre des représentants, à propos de la discussion de la loi sur la flotte, que la flotte de guerre des Etats-Unis serait égale, l'an prochain, à la flotte anglaise. Excepté l'Angleterre, la flotte américaine est plus grande que les flottes de tous les autres Etats du monde. Pour leur flotte, les Américains ont besoin de 120,000 marins. Les dépenses des Etats-Unis surpassent encore celles de l'Angleterre de 36 millions de dollars. La Chambre a voté la loi par 223 voix contre 12 seulement.

Nouvelles diverses

Le général Albricci, ancien ministre de la guerre en Italie partira pour Constantinople où il représentera l'Italie au sein du Conseil interallié.

— Le président Wilson passera l'été chez M. Charles Krams, à Woods Hole, dans l'Etat de Massachusetts.

La situation de l'Espagne

(Correspondance particulière.)

A propos d'un discours

J'ai, à Paris, un jeune ami espagnol qui se perfectionne dans les études d'ophtalmologie, à la Faculté de médecine. Il est très intelligent, catholique, conservateur, et même mauriste, *sui generis*. Souvent, après avoir discuté de ses études, nous parlons politique. Il m'expose ses idées avec tant de netteté et de chaleur, avec un tel sens des nécessités de son pays, que je lui dis un jour :

« Si vous pouvez me prouver que tous les néo-mauristes sont comme vous, qui condamnez certaines de leurs manifestations, à coup sûr insupportables, je me déclare immédiatement sympathique à leur cause.

— Soyez convaincu, me répondit-il, que nous sommes très nombreux, parmi les jeunes, qui condamnons le langage et les gestes de X ou de Y, et qui croyons que M. Maura a eu tort de les supporter. Ah ! si vous connaissiez M. Ossorio-Gaillardo ! Au moment de l'affaire Ferrer, on a été injuste à son égard. La police l'a trahi, et l'un des hommes qui, aujourd'hui, met sa main dans la sienne, lui a fait un tort énorme. Croyez-moi, si vous connaissiez Ossorio-Gaillardo, il serait votre homme, comme il est le mien.

— C'est possible, ajoutai-je, pourvu que je ne sois pas obligé d'admirer les discours de l'un ou l'autre de ses amis.

— Non, X est un individu, et M. Ossorio-Gaillardo un tout autre individu, comme personnalité et comme caractère. »

Nous nous quittâmes là-dessus, sans que je fusse tout à fait convaincu.

J'ai rencontré, par hasard, ces jours-ci, mon jeune et distingué médecin. « Savez-vous, lui ai-je dit, que je deviens : Ossorio-Gaillardiste ». Votre homme vient de prononcer, à Madrid, un discours que je trouve excellent. »

En effet, ce conservateur n'est pas de ceux qui assurent que l'alpha et l'oméga de l'action politique et sociale, à cette heure-ci, c'est de combattre le bolchévisme. Si tant de gens, qui se prétendent renseignés, s'étaient donné la peine d'étudier la question agraire en Russie, où elle est posée depuis si longtemps ; s'ils avaient cherché à expliquer la force du bolchévisme autrement que par des formules stéréotypées sur l'âme orientale et fataliste du Russe, sur l'inertie du moujik, peut-être n'auraient-ils pas annoncé chaque jour, pour le lendemain, la fin de ce vaste *mouvement, et peut-être n'auraient-ils pas con*tribué à mener, à l'égard de la Russie, une politique inconsistante et désastreuse.

Je crois connaître un peu l'Espagne, au point de vue politique et social. Je puis me tromper ; mais il me semble que M. Ossorio-Gaillardo, dans le discours d'inauguration des cours sociaux excellemment organisés par le journal catholique *El Debate*, a montré clairement, aux Espagnols qui veulent réfléchir, la route à suivre et les sacrifices à consentir pour éviter les révolutions et les transformations sanglantes.

« Faites des évolutions, écrivait le grand Balmès, en 1848, si vous voulez éviter des révolutions. »

M. Ossorio-Gaillardo a dit à ses compatriotes qu'ils avaient d'admirables vertus individuelles, mais pas assez de vertus civiques ; qu'ils manquaient d'idéal politique ; que les catholiques qui comprenaient leur devoir social possédaient cet idéal, et que les prolétaires aussi avaient leur idéal, malheureusement obscurci par le doctrinarisme et la haine.

Quand M. Ossorio-Gaillardo déclare que l'homme qui a conquis sa liberté civile et ses droits politiques doit conquérir aussi sa liberté économique ; que l'attention publique est trop occupée des violences présentes, et pas assez de leurs causes ; que la crainte qui s'est emparée des classes possédantes donne trop l'impression qu'elles ont peur pour leurs jouissances ; que le problème andalou des *latifundia* est posé en Espagne depuis 1771, et que rien n'a été fait pour le résoudre ; que ce problème se posera à nouveau, plus menaçant que jamais ; que le syndicat unique a rendu, hors d'Espagne et en Espagne, de grands services ; que le syndicalisme ne doit être combattu que lorsqu'il devient une force tyrannique, révolutionnaire et secrète (allusion aux juntes d'officiers) ; qu'il est absurde de combattre le syndicalisme ouvrier et de faire en même temps les yeux doux au syndicalisme des états-majors ; que l'unique solution aux difficultés présentes est de comprendre, comme l'enseigne le catholicisme, que la propriété a une fonction sociale ; qu'il est immoral et corrompu, le système qui tolère que dans la province de Cordoue il y ait 12,500 travailleurs qui puissent manger, alors que 14,800 autres devraient mourir de faim ; qu'il est insupportable qu'il y ait des milliers et des milliers d'hectares de terres qui ne sont pas cultivés ou mal cultivés ; que l'on devrait enlever ces terres aux propriétaires qui ne veulent pas, ne savent pas ou ne peuvent pas les faire produire ; que dans les villes, il faut respecter le capitaliste producteur, mais lutter contre les agioteurs, les intermédiaires, les usuriers et autres exploiteurs : quand M. Ossorio-*Gaillardo, catholique, conservateur et mauriste,* a le courage de dire cela à ses amis, au risque de les mécontenter, quel homme tant soit peu au courant de la fermentation actuelle et de la situation économique et agraire de l'Espagne ne le féliciterait et ne souhaiterait que sa voix fût entendue ?

Si l'Espagne et d'autres pays veulent être préservés des calastrophes qui ont accumulé tant de ruines en Russie, ils doivent écouter les hommes aussi clairvoyants que M. Ossorio-Gaillardo.

Faisant écho à la parole du député catholique espagnol, un autre catholique, Français, celui-là, et démocrate ardent, M. Marc Sangnier, disait au Palais-Bourbon : « Il y a deux manières de mésestimer les forces religieuses : l'une est de les attaquer en face, l'autre de les dénaturer, en se donnant comme chrétien et comme catholique, et en présentant de la vérité religieuse un exemplaire diminué par l'égoïsme et méconnaissable aux yeux de tous...

« Or, il n'appartient évidemment pas au gouvernement de résoudre à lui seul tous ces problèmes ; mais il lui appartient d'y songer et de préparer, par une législation appropriée, le terrain aux indispensables évolutions qui se préparent.

« Au fond, on ne peut arrêter les transformations sociales. De même que l'esclavage et le servage n'ont fait qu'un temps, les régimes économiques actuels sont eux aussi destinés à se transformer. Mais il s'agit de savoir *si nous aiderons* ces transformations, en les comprenant d'abord, et, ensuite, en les épurant, en enlevant de l'effort du prolétariat tous les éléments mauvais, troubles et inquiétants qui peuvent le corrompre, pour donner libre développement à ce qui est sain et équitable.

« C'est là le rôle des législateurs. Il serait puéril de se contenter de crier contre le bolchévisme et la *révolution qui vient ; il vaut* mieux tâcher de comprendre les appels profonds de l'âme populaire et faire plus et mieux que les révolutionnaires. C'est la seule manière d'empêcher que la révolution sanglante s'installe dans ce pays. »

Ces paroles sont vraies pour l'Espagne et pour tous les peuples. Les catholiques, qui ont pour s'éclairer ces deux phares : l'Evangile et l'Encyclique *Rerum Novarum*, ne peuvent en douter.

A. Lugan.

Les événements d'Allemagne

Dans la région westphalo-rhénane

Berlin, 30 mars.

On mande de Duisbourg au *Berliner Lokal Anzeiger* :

Des troubles menacent d'éclater parmi les ouvriers ; les usines ne pouvant plus payer les salaires. Les moyens de payement se faisant toujours plus rares, les conseils exécutifs ont l'intention d'imprimer des billets de banque. Les soldats de l'armée rouge commencent déjà à s'agiter parce qu'ils n'ont reçu lundi et mardi que la demi-solde.

Menace de grève générale

Berlin, 30 mars.

Le *Vorwærts* apprend d'Elberfeld que les partis socialistes de cette ville ont demandé, lundi soir, à huit heures, au gouvernement du Reich une prolongation de trois jours de son ultimatum du 28 mars. La communication fait en outre ressortir que si le gouvernement du Reich ne donnait pas suite à cette requête, les partis indépendant et communiste de l'Allemagne déclareraient la grève générale.

Ultimatum à l'Entente

Dantzig, 30 mars.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* apprend que les indépendants et les communistes ont adressé au commissaire supérieur sir Reginald Power un ultimatum demandant l'évacuation immédiate de Dantzig par les troupes de l'Entente. En cas de réponse négative, la grève générale sera déclarée. *Le délai imparti au commissaire* pour répondre à cet ultimatum courait jusqu'à mardi soir.

L'émir Faïçal et la France

Le général Noury Said, ancien chef d'état-major de l'émir Faïçal, vient d'arriver à Paris ; le général a été chargé par l'émir Faïçal d'exposer à la Conférence de la paix les circonstances dans lesquelles l'émir a été proclamé roi de Syrie.

France et Suisse

Paris, 30 mars.

(Havas.) — Les ministres se sont réunis à l'Elysée ce matin, sous la présidence de M. Paul Deschanel. Le Conseil s'est occupé des négociations qui se poursuivent en vue de l'établissement d'un accord économique avec la Suisse.

Les affaires de Danemark

Copenhague, 30 mars.

Le *Berlinske Tidende* écrit que les partis extrémistes de gauche ont publié un appel disant que le renvoi du ministère est une menace pour la tranquillité politique.

Copenhague, 30 mars.

(Wolff.) — Le roi a refusé l'ultimatum présenté. Le parti socialiste a alors décidé la grève générale pour mercredi.

Copenhague, 31 mars.

(Wolff.) — Le cabinet nommé mardi par le roi se compose comme suit :

Justice, Liebe ; instruction publique, Rovfing ; intérieur, Oxholm ; défense nationale, Konov ; travaux publics, Monberg ; finances, Hjerlhausen ; cultes, Haff ; commerce, Svelson.

Konov reprend également pour le moment les affaires étrangères et Oxholm l'économie publique.

Inculpé d'espionnage

Milan, 30 mars.

Les journaux annoncent l'arrestation du général Morozzo della Rocca, arrêté à Cervia, près *de Ravenne. Il est accusé d'espionnage en fa*veur de l'Autriche. Les autorités italiennes ont découvert dans le bureau d'espionnage de Pola de la correspondance ayant trait à des informations envoyées d'Italie par le général Morozzo della Rocca.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

La fin de la résistance de Dénikine

Une dépêche de Moscou annonce la prise de Novorossisk, sur la Mer Noire, par l'armée rouge. Dénikine est ainsi privé de sa dernière base.

Suivant le bulletin militaire bolchéviste, le combat était engagé vendredi, à 13 km. au nord du port, où 1000 hommes de l'armée de Dénikine furent faits prisonniers.

Dans le même moment, à Neberjaiskaya, toute une division, composée de 2000 fusils et 1000 sabres, abandonnait l'armée de Dénikine. Dans les environs de Maikop, les rouges ont fait 340 prisonniers.

L'effondrement de Dénikine et la perte de la voie ferrée faisant communiquer l'ouest avec l'est de son front (ligne Rostoff-Bakou) ont fait tomber, entre les mains des rouges, un énorme butin.

Moscou annonce : 102 canons, 48 lance-bombes, 18 locomotives, plus de 500 wagons, une quantité de matériel, capturé à Georgievsk, Essentuky et d'autres localités, au sud-est de Stavropol.

Un autre sans-fil de Moscou résume ainsi la situation :

« Suivant des données officielles, l'armée caucasienne de Dénikine comptait 750,000 hommes, alors que la nôtre n'en comptait que 50,000. La lutte a été poursuivie au milieu de difficultés extraordinaires. Notre avance a été sérieusement entravée par l'état des routes, en sorte que nous dûmes laisser notre artillerie en arrière. Nos troupes ont franchi le Kouban et se sont avancées vers la Mer Noire. Ainsi, le dernier noyau contre-révolutionnaire est détruit.

« Les opérations des dernières six semaines résultent en ce que l'occupation du Caucase nord est à peu près complète et que nous avons enlevé aux contre-révolutionnaires les plus riches puits de pétrole. Au cours de ces combats, nous avons fait 100,000 soldats et officiers prisonniers.

« Notre butin s'élève à 300 canons, une énorme quantité de munitions et de matériel *roulant, une grande provision de naphte et* 250,000 tonnes de benzine. »

La situation à Kief

Lemberg, 30 mars.

Une personne qui vient de s'échapper de Kief communique au *Vpered* que cette ville est entièrement ruinée et désertée. Les vivres ne peuvent être obtenus que contre des prix d'usurier. La police est formée de Chinois. L'activité de la *Tchresvytchaika*, commission de la terreur, continue. Jour et nuit, on entend la fusillade dans la ville. Toute la presse non soviétique est supprimée ; la population est terrorisée.

NÉCROLOGIE

Le duc d'Avarna

A Naples est décédé, ces jours derniers, le sénateur duc Guglielri d'Avarna, ambassadeur à Vienne lors de la déclaration de guerre à l'Autriche-Hongrie de la part de l'Italie.

Le duc d'Avarna avait fait de son mieux pour assurer des relations amicales durables entre les deux puissances.

C'était un catholique convaincu et pratiquant ; il a fait une mort édifiante.

Confédération

L'affaire du train de contrebande

Communiqué du service d'exploitation des C. F. F. :

La presse suisse a publié récemment une dépêche disant qu'on aurait découvert, dans un train chargé d'automobiles, venant de France et destiné à la Pologne, une quantité d'armes et de munitions. Cette nouvelle est absolument controuvée. Les différences de poids qui ont été constatées proviennent certainement, d'après l'enquête officielle, du fait que les automobiles étaient encore dans leurs emballages américains. Quelques autos étaient vides ; d'autres contenaient des moteurs, des caisses à outils et des couvertures. Quant à des armes et à des munitions, il n'y en avait aucune trace.

Le *Volksrecht* de Zurich communique que lundi est arrivé à Zurich un nouveau train de France à destination de la Pologne. Ce train, dit le journal, est identique à celui signalé vendredi (autos et munitions). Le journal ajoute que le démenti du consulat français ne répond pas à la vérité.

Les retraités des Chemins de fer

Le conseil d'administration des C. F. F. propose à l'assemblée fédérale d'accorder aux retraités les allocations de renchérissement suivantes, représentant une dépense totale de 1,400,000 fr. : pour un invalide célibataire, 630 fr. ; pour un invalide marié ou un veuf ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, 700 fr. ; pour une veuve, 420 fr. ; pour un orphelin, 100 fr. ; pour un ouvrier célibataire retraité, 500 fr. ; pour un ouvrier retraité marié ou un veuf retraité ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, 560 fr.

L'impôt de guerre

La commission du Conseil des Etats pour le renouvellement de l'impôt de guerre a tenu deux séances hier.

Elle a décidé, contrairement à la décision du Conseil national, de maintenir l'exonération des dépôts étrangers. Elle est d'avis également que le secret des banques doit être strictement respecté.

Les services des téléphones

Les heures de service des bureaux télégraphiques et téléphoniques seront modifiées à partir du 1er avril. Le service commencera, dans la règle, à 7 heures du matin, mais finira plus tôt que précédemment, soit à 8 heures ou 8 h. 30, au lieu de 8 h. 30 ou 9 h. du soir.

Le dimanche et les jours fériés, les bureaux des localités à mouvement important seront ouverts toute la journée. Les petits bureaux (bureaux ruraux) seront ouverts, suivant leur importance, de 8 h. 30 à midi et de 6 h. 30 à 8 h., ou de 8 h. à 12 h. 15, de 1 h. 15 à 3 h. et de 6 h. à 8 h. du soir.

Elections tessinoises

Dimanche, ont eu lieu, à Muralto, près Locarno, les élections communales. Les libéraux ont eu 157 bulletins, les conservateurs 87, les socialistes 13 ; mais on n'a pu proclamer les élus, les conservateurs contestant la validité des bulletins libéraux, qui portaient trois suppléants, au lieu des deux que prescrit le règlement communal.

La pénétration italienne au Tessin

Dans la séance du Grand Conseil tessinois du 29 mars, M. le conseiller national Bossi a demandé au directeur de l'Instruction publique s'il n'avait pas été fait au gouvernement, de la part du consulat italien, l'offre de cinq bourses d'études de 2000 fr. pour des jeunes gens du Tessin désireux de poursuivre leurs études dans les universités italiennes. M. Bossi a demandé encore pourquoi, si l'offre a été acceptée, le fait n'a pas été rendu public. Le directeur de l'Instruction publique, M. Maggini, a déclaré qu'il répondrait dans une prochaine séance.

Le monopole de l'alcool

Le produit du monopole de l'alcool se monte à 8 millions de francs pour l'année 1918, dépassant ainsi de 2 millions le résultat prévu. La quote-part aux cantons sera élevée à 2 fr. par tête.

POUR LA PRESSE CATHOLIQUE

Avec le 29 mars, l'Agence catholique internationale de presse (Kipa), dont le siège est à Fribourg, a commencé sa quatrième année d'existence. On sait que l'idée d'un service de correspondance catholique a été lancée en 1871 déjà, par ce grand ami de la presse qu'était le cardinal Mermillod. Un bureau fut ouvert à Genève, dont le schisme de 1873 entraîna la fermeture. C'est le projet du grand cardinal qui fut repris il y a trois ans et mené à bien par la création de la Kipa. Ce court laps de temps a suffi pour montrer tous les avantages de la nouvelle institution. L'utilité, la nécessité de cette agence ne sont plus aujourd'hui contestées.

L'intérêt pour les questions concernant la catholicité et la Papauté n'a cessé de croître pendant la guerre, et la *Kipa* y a certainement contribué pour une bonne part. Cette agence continuera à vouer tous ses soins à renseigner avec la plus complète objectivité les organes de la presse catholique. Elle attend, de son côté, que ceux-ci fassent entendre leurs critiques ou lui suggèrent les améliorations indiquées par les circonstances. La *Kipa* s'efforcera de correspondre aux désirs de ceux qui poursuivent le même but qu'elle.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La charité des catholiques

La collecte ordonnée dans le monde catholique par Benoît XV en faveur des enfants de l'Europe centrale a déjà rapporté plus de dix millions de lires, et les dons continuent à affluer à Rome. Les catholiques irlandais tiennent la place d'honneur dans cette magnifique souscription.

Examens

M. l'abbé Léodegard Düggelin, curé d'Olten, qui prêche, cette année, le carême à la Garde pontificale, a passé, devant le collège théologique de la Sapience, ses examens de docteur en théologie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La crise des salaires

Un médecin éminent, à Paris, avait à son service une excellente cuisinière dont il était très satisfait. Un beau jour, elle lui annonça son prochain départ et, pour calmer son étonnement, elle lui mit sous les yeux une lettre ainsi conçue de son ancienne patronne :

« *Vous aurez ici la direction de la maison* et, pour vous servir, une autre bonne à laquelle je donne 90 francs par mois. Je vous donnerai 180 francs, plus 20 francs de vin par mois. Votre mois sera doublé au 1er janvier ; vous aurez une somme par année de présence jusqu'à ma mort, et une ligne sur le testament ».

C'était irrésistible. Mais, après cela, ne doit-on reprocher qu'aux domestiques et aux ouvriers de faire monter les salaires ?

Ceux qui ne se refusent rien

Un docteur du Hainaut (Belgique) écrit à un journal de Bruxelles :

« Près de chez moi habite un ménage de houilleurs, père, mère et trois jeunes gens. Les quatre hommes gagnent par quinzaine environ mille francs, souvent davantage.

« L'huissier vient de les expulser parce qu'ils ne payent pas le loyer de leur maison... 20 fr. par mois ! »

Le même docteur écrit encore :

« Je connais une famille de houilleurs où le père et le fils gagnent 45 francs par jour : la mère a, on le voit, de quoi équilibrer son budget. Elle m'a fait admirer le menu de son dîner : bouillon, bœuf, gigot, pommes de terre, choux rouge et, comme dessert, une tarte à la crème. Elle avait acheté, pour le lendemain, un coq au prix de 12 francs, du fromage de Hollande, de l'eau minérale, etc. »

Et le docteur ajoute mélancoliquement : Je n'ai pas de quoi me payer tout cela. Je paye mon loyer, alors que cette famille ne paye plus le sien — 15 francs par mois — depuis 1914. »

La broderie

En 1919, il a été exporté pour 425 millions de francs de broderies, contre 283 millions en 1918 et 238 millions en 1917.

NOUVELLES FINANCIERES

La maison Saurer

A la suite du décès de M. Adolphe Saurer, le fondateur de la célèbre fabrique de machines à tisser et d'automobiles d'Arbon, cette entreprise a été transformée en société anonyme au capital de 30 millions, dont 22 millions sont détenus par des héritiers de M. Adolphe Saurer. La maison Saurer a une fabrique à Lyon et une à Suresnes.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le cyclone américain

Le dernier rapport sur le cyclone indique qu'il y a 160 tués et une centaine de blessés. Les dégâts matériels se montent à 9 millions de dollars.

SUISSE

Le vol de Gossau

L'individu qui avait volé à M. le conseiller communal Eberle, au moulin de Kressbrunnen (Gossau), une somme de 123,000 fr., vient d'être arrêté. Une grande partie de l'argent a été retrouvée.

Nouvelle secousse sismique à Sion

Une secousse de tremblement de terre, qui a ébranlé des maisons, a été ressentie à Sion, mardi 30 mars, à 2 h. 04. La secousse a été également enregistrée à l'Institut sismologique de Zurich, comme plus forte que celle de lundi.

Deux victimes du gaz

Nous avons signalé hier la mort, due à l'empoisonnement par le gaz, d'une jeune pianiste lausannoise, Mlle Monnier. La mère de Mlle Monnier, asphyxiée elle aussi, et qui avait été transportée à l'hôpital, vient de succomber à son tour. Elle était âgée de 63 ans.

Echos de partout

LE TEMPÉRAMENT ANGLAIS

De Louis Forest, dans le *Matin* de Paris :

Lors du défilé de la victoire aux Champs-Elysées, la foule acclamait des nations alliées qui, une à une, passaient en armes. Quand ce fut le tour des Anglais, les spectateurs s'étonnèrent. Pas d'Anglais. Qu'étaient-ils devenus, les Anglais ? La chaussée restait vide. Enfin, après un temps désespérant, ils apparurent. Magnifique spectacle ! Des hommes, qui n'en faisaient qu'un, marchaient d'un lent pas impérial autour de tous les drapeaux de la Grande-Bretagne. Ce fut un délire d'applaudissements.

Un diplomate remarqua : « Les voilà bien, les Anglais ! Les autres alliés ont réglé leur allure afin de ne pas rompre le défilé. Eux ne s'en occupent pas. Ils ont trouvé le moyen, même ici, de marcher dans une île ! Que voulez-vous, c'est leur nature et leur force ! »

Au temps de ma jeunesse, nous étions un groupe excursionnant dans les montagnes. Nous avions avec nous un ami anglais, garçon dévoué, solide comme ses frodequins. Il adorait les facéties et mes galéjades. Pendant les marches, il sortait brusquement de graves réflexions pour réclamer une « histoire » ! Alors on en racontait une. Elle soulevait des joies... John, lui, restait imperturbable, comme s'il n'avait pas compris. Mais, cinq ou six heures après, il éclatait tout à coup de rire et faisait : « Aoh, très drôle l'histoire. » Ainsi notre ami John ne riait jamais avec nous. Il riait tout seul, pour soi... dans une île... Quand les Anglais ont vu le flot allemand détruit, ils se sont de nouveau sentis bien tranquilles dans leur île. Du moment que la guerre était finie pour l'île, elle devait être finie pour le continent.

Ils ont alors acheté toutes les matières premières, sans s'occuper des autres qui ne pouvaient pas suivre. Les discours qui retentissent aujourd'hui vont sans doute dissiper cette erreur. Mon ami John a sorti sa jumelle pour regarder par-dessus l'eau et il dit, par la bouche de Lloyd George : « La France affirme que tous les pays ne sont pas des îles et que, en particulier, la France n'en est pas une. Ce n'est pas mon avis ; mais enfin il est peut-être l'heure de vérifier tout de même si par hasard ces hommes légers n'ont pas raison ! »

MOT DE LA FIN

Au milieu de l'interminable crise des transports, dans une petite ville du Midi de la France, un voyageur interpelle le chef de gare sur le meilleur train de X à Z. Le chef de gare tape amicalement sur l'épaule de son interlocuteur, et lui répond avec son savoureux accent à l'ail :

— Le meilleur *trein*, mon ami, c'est *pedibus cum jambis*.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 30 mars.)

Le Conseil accepte la démission de M. Eugène Albertini, comme professeur à l'Université, avec remerciements pour les services rendus.

— Il accorde à M. Marcel Ferreol, à Châtel-St-Denis, une patente de vétérinaire, l'autorisant à pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

— Il compose comme suit la commission cantonale de la mutualité scolaire :

Président : M. le Directeur de l'Instruction publique ; vice-président, M. le Dr Joye, professeur à l'Université ; membres : MM. Félix Glasson, député, à Bulle ; Louis Brasey, secrétaire scolaire, à Fribourg ; Jacob Meyer, directeur des écoles, à Morat ; Joseph Cransaz, inspecteur scolaire, à Lussy ; Maurice Ducotterd, médecin, à Estavayer-le-Lac ; Joseph Pauchard, rédacteur, à Fribourg et André Savoy, inspecteur scolaire, à Fribourg.

— Il nomme :

M. Paul Bæchler, à Dirlaret, inspecteur suppléant du district du cercle de Dirlaret.

M. Louis Gagnaux, à Bollion, débitant de sel audit lieu.

Nuithonia

La *Nuithonia*, section d'Etudiants suisses du collège Saint-Michel, a reconstitué comme suit son comité pour le trimestre d'été :

Président : Ernest Dutoit, phil., Prez-vers-Siviriez ; vice-président : Max Overney, phil., Fribourg ; secrétaire : Armand Pittet, phil., Villarabout ; caissier : Paul Theurillat, chét. II., La Chaux-de-Fonds ; fuchs-major : Joseph Descloux, phil., Clarens.

Un homme de bien

La population châteloise vient d'accompagner au champ du repos la dépouille mortelle d'un homme de bien dans toute l'acception du mot, M. Joseph Pilloud, de la Rotaz. La vie de ce bon chrétien, de ses jeunes années à l'âge de 68 ans, ne fut qu'une longue prière, accompagnée de la plus scrupuleuse fidélité au devoir d'état et de sacrifices acceptés avec la plus entière soumission à la volonté divine. Quel apostolat et quelle bénédiction pour une paroisse que l'exemple de cet homme communiant chaque matin, assistant à la messe chaque jour, récitant le chapelet ou le rosaire chaque soir, chantant pendant quarante ans les louanges de Dieu au lutrin de son église ! Agriculteur lui-même, puis chef de service à l'Hospice de Châtel, il repoussa toujours avec énergie la permission de travailler le dimanche, ce qui ne l'empêcha pas d'être un cultivateur modèle. Pèlerin infatigable, il visita des centaines de fois nos sanctuaires des Marches, de Bourguillon, d'Einsiedeln, et il fit vingt-deux voyages à Lourdes, édifiant ses compagnons de route par sa vive piété et sa constante bonne humeur. Homme de prière, Joseph Pilloud était en même temps un homme d'action. Membre de la conférence de Saint-Vincent de Paul, de la Société d'*Avenir*, de l'organisation chrétienne-sociale, de la société d'abstinence, il fut partout un sociétaire exemplaire et agissant. Il distribuait, avec les dévouées Sœurs de Charité, les soupes scolaires aux enfants, et il en profitait pour exercer sur cette jeunesse la plus salutaire influence. Aussi le bon Joseph était-il vénéré comme il le méritait des jeunes et des vieux. Son souvenir vivra longtemps à Châtel et dans tout le pays, pieusement entretenu par ceux qui furent les témoins édifiés de l'existence de cet homme de Dieu.

Nos employés de commerce

La section de Fribourg de la Société suisse des commerçants (employés de commerce et de bureaux) publie le rapport de son dernier exercice, allant du 1er mai au 31 décembre 1919. Nous avons eu l'occasion de relever déjà le but de cette société et son caractère exclusivement professionnel. Nous nous contenterons donc de glaner quelques chiffres et quelques faits dans le compte rendu de son activité de huit mois. Au 1er mai 1919, la section de Fribourg comptait 156 membres ; le 31 décembre, elle en avait 218. Le comité a déployé une louable activité. Une enquête sur les conditions de salaire des employés de commerce de Fribourg a été faite l'an dernier. Cette enquête a révélé que le traitement moyen pour 1919 était de 3300 fr. ; l'augmentation sur les traitements de 1914 serait de 72 %, ce qui ne correspond de loin pas au renchérissement de la vie. La Société des commerçants est représentée dans la commission cantonale d'arbitrage par son président, M. Henri Hayoz, lequel préside également le cartel fribourgeois des sociétés d'employés.

La commission des cours de l'enseignement professionnel, présidée par M. Guggenheim, a fait aussi d'excellente besogne. Ces cours ont été suivis par 162 élèves, ce qui est un record. Les subventions officielles ou privées destinées aux cours professionnels des commerçants se sont élevées à 2,215 francs.

Obligations du Cercle catholique de Fribourg

Voici la liste des obligations 4 % sorties par tirage au sort à l'assemblée générale du 28 mars 1920 : Nos 14, 33, 55, 69, 86, 93, 109, 130, 139, 202, 228 et 264. Ces obligations sont immédiatement remboursables auprès du secrétaire-caissier du Cercle catholique, à Fribourg.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas et orchestre. — Demain soir, jeudi saint, présence du chœur à l'orgue, à 8 h. 10, pour l'*Heure sainte*.

Répétition générale avec l'orchestre, à 9 h., dans la grande salle du bâtiment de justice.

Ce soir, mercredi, à 6 h. ¾, répétition spéciale pour voix d'hommes, au local.

Musique La Concordia. — Ce soir, mercredi, unique répétition de cette semaine.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 31 mars,

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	37 40	38 40
Londres (livre st.)	21 98	22 38
Allemagne (mare)	7 47	8 47
Italie (lire)	26 75	27 75
Autriche (couronne)	2 —	2 50
Prague (couronne)	7 25	8 25
New-York (dollar)	5 59	5 73
Bruxelles	40 42	41 42
Madrid (peseta)	98 85	99 85
Amsterdam (florin)	210 40	212 40
Pétrograd (rouble)	7 —	8 —

Publications nouvelles

Les luttes présentes de l'Eglise. 4me série, janvier 1916-décembre 1917, par Yves de la Brière. 1 volume in-8° écu de 518 pages. Prix : 9 francs.

Cette quatrième série des *Luttes présentes de l'Eglise*, suite de précédentes études d'histoire contemporaine, offre le commentaire doctrinal des événements politico-religieux survenus durant les années 1916 et 1917.

Ce volume se divise en trois parties : la *Diplomatie pontificale*, la *Politique religieuse en France et les incidents survenus en marge de l'Union sacrée*, avec les débats législatifs concernant les œuvres de guerre, les prêtres-soldats, l'adoption des orphelins de la guerre comme « Pupilles de la Nation » ; enfin, les *Exemples du passé* et les *Perspectives de l'avenir*.

Voici le texte de la lettre adressée par le cardinal secrétaire d'Etat à l'auteur :

Du Vatican, 29 janvier 1920,

Mon Révérend Père,

Votre profond attachement au Souverain Pontife vous a inspiré de lui faire hommage, à la suite de vos précédentes publications, d'un exemplaire du tome IVme de votre recueil d'études religieuses d'histoire contemporaine, qui a pour titre : *Les luttes présentes de l'Eglise*.

Le Saint-Père a vivement agréé ce nouvel ouvrage, où vous vous êtes proposé, entre autres, de mettre en lumière des principales démarches publiques entreprises par le Saint-Siège, au cours des douloureuses années de la guerre, pour en atténuer les maux dans la plus large mesure possible, et hâter la fin de l'épouvantable conflit. Vous avez eu soin en même temps de réfuter les jugements hostiles, calomnieux, inintelligents, colportés à ce sujet par une trop grande partie de la presse.

Vous avez fait là œuvre de zèle et de filial dévouement au Saint-Siège, dont Sa Sainteté se plaît à vous féliciter.

Avec ses paternels encouragements à poursuivre ces pacifiques combats, pour la vérité et la justice, elle vous envoie de cœur, en témoignage de sa spéciale bienveillance et comme gage des faveurs divines, la Bénédiction apostolique.

Heureux d'être cette fois encore l'interprète des sentiments du Saint-Père à votre égard, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, la nouvelle assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

Cardinal P. Gasparri,

E. Jaques-Dalcroze : *Le rythme, la musique et l'éducation*, — Jobin et Cie, éditeurs, Lausanne.

On sait le succès retentissant que remporte un peu partout la méthode Jaques-Dalcroze. En ce moment même notre grand artiste fait une tournée de propagande en France, Angleterre, Belgique et dans les pays scandinaves ; puis ce sera le tour de l'Amérique où la méthode nouvelle compte un grand nombre de partisans déclarés. Ce que l'on sait moins, c'est la résistance active ou passive qu'ont rencontrées tout d'abord les idées rénovatrices de Jaques-Dalcroze. On s'en rend compte en lisant le livre captivant que publie l'éditeur Jobin. On se rend compte également de la somme énorme d'efforts et de recherches que l'auteur a dû faire pour en arriver à la doctrine une et complète qui est la sienne aujourd'hui. En effet, l'ouvrage qui vient de paraître est formé, en grande partie, de rapports et d'articles de revues que Jaques-Dalcroze publia à partir de 1897 et jusqu'à nos jours. Il n'en est que plus vivant puisqu'il nous met à même de suivre pas à pas l'auteur depuis les tâtonnements du début jusqu'aux découvertes définitives et de refaire après lui le chemin parcouru.

Jaques-Dalcroze s'étant aperçu que la plupart des élèves de musique, se contentaient d'un enseignement technique les rendant tout au plus aptes à jouer sur leur instrument, des morceaux tout comme un automate, entrepris d'éveiller et de développer chez eux les facultés spécifiquement *musicales*, qui sont les sens de l'ouïe et du rythme, et d'en faire de véritables musiciens. Telle est l'origine des cours de solfège et de rythmique qui ont bouleversé dès lors toutes les conceptions pédagogiques reçues. En un style vivant, plein d'humour et de fougue, l'auteur vous prend à partie comme si vous étiez un contradicteur, combat des préjugés, entasse des preuves, cite des faits, suggère des idées, réfute des objections, discute impitoyablement et vous laisse convaincu. Cet ouvrage, fruit de vingt-cinq années d'expériences pédagogiques, est en même temps un magnifique plaidoyer pour la cause de l'art musical.

Un coin de France pendant la guerre. Le Plessis-de-Roye, par Henry Bordeaux de l'Académie française. Un volume in-16, avec 2 gravures et une carte. Prix : 5 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris — 6e.

Le Plessis-de-Roye, devant Lassigny, fut le centre de la défense de l'Ile-de-France, et, si l'ennemi l'attaqua avec tant de violence dans les batailles furieuses des 21-22 septembre 1914, 30 mars, 9 juin et le défendit avec tant d'opiniâtreté pendant le mois d'août 1918, c'est qu'il espérait, par ces nouvelles Thermopyles, atteindre le cœur de la France. M. Henry Bordeaux, après nous avoir donné déjà le tableau de la « geste » inoubliable de Verdun, a entrepris de présenter, en une sorte de fresque centrale localisée sur un point du front l'image de la guerre, l'image de l'armée, l'image de la population civile. Le livre ému et précis qu'il consacre à cette action mémorable, dédié à ses compatriotes du 97me régiment, un régiment de Savoyards, ressuscite à nos yeux, avec des détails soigneusement vérifiés et une chaleur persuasive, les vicissitudes de l'effort qui barra la route de Paris, l'admirable confiance des populations deux fois chassées par l'invasion, la ruée allemande de 1918, le dévouement des soldats de Pétain obstinés à vaincre, l'Iliade farouche qui se réalisa autour du parc et du château du Plessis, hantés par les ombres des Condé, la défense légendaire du Piémont, la libération enfin, prix de tant de sacrifices. Exposé émouvant, histoire vécue, exacte sans tomber dans l'acidité technique, évocation prestigieuse, où, comme dans la belle composition de Detaille au Panthéon, se détachent, de la marche d'ensemble à l'immortalité, les figures les plus représentatives de l'héroïsme français, ceux de Noyon, de Lassigny, du Piémont, d'Orvillers, du Plessis-de-Roye. Ce n'est pas là seulement une impression de guerre, c'est la guerre elle-même, résumée et comme symbolisée dans un épisode unique, qui en exprime l'horreur entière, le caractère tragique et fatal, en exaltant d'autant le mérite surhumain de ceux qui l'ont faite ou subie.

Les Visioni. C'est un recueil des poésies qui vient de paraître. M. Brentani qui en est l'auteur se révèle beaucoup plus artiste que poète.

La *Croce dell'altare*, qui est une fleur belle et triste, une fleur d'automne que s'auteur des *Visioni* a cueillie sur le sentier, aux *prime luci*, à l'aube, est certainement le chef-d'œuvre poétique du recueil de M. Brentani.

Tableau du Conseil fédéral suisse en 1920. Format 46 × 56 cm. ; prix : 2 fr. 50, Orell Füssli, éditeurs, Zurich.

Le nouveau tableau montre les changements intervenus. Quatre conseillers fédéraux récemment élus — le Bernois Charles Scheurer, le Fribourgeois Jean Musy, le Vaudois Ernest Chuard et le Thurgovien Henri Häberlin — s'y trouvent pour la première fois. Au centre du groupe on remarquera le Tessinois Giuseppe Motta, qui, comme président de la Confédération, dirige le Département des affaires étrangères.

Nouvelles de la dernière heure

LA SAISON

Les trois premiers mois de l'année ont été si constamment et si exceptionnellement beaux qu'il est utile d'en fixer le souvenir et de noter quelques faits qui servent plus tard de points de comparaison.

Depuis les premiers jours de janvier, le plateau suisse est sans neige. Le vent du nord n'a soufflé que très rarement et n'a pas eu de durée. Ces derniers jours, un soleil presque ardent a provoqué la végétation ; il a été secondé par le fœhn, que les habitants de la région sud du canton appellent le « vent blanc », ou encore le « vent du Valais ». La neige a été refoulée jusque sur les croupes les plus élevées du Jura ; dans les préalpes, le Cousimbert et la Berra sont presque libres ; la chaîne qui va de l'Oehsen au Kaiseregg et aux Bruns, présente de nombreuses arêtes dénudées.

Tout le plateau est vêtu d'émeraude ; l'herbe pousse partout et monte vigoureuse : déjà les dents de lion étalent leurs feuilles et soutiennent avec peine leurs lourdes têtes, remplies de multiples fleurs ligulées qui vont donner à nos prairies leur riche parure dorée.

Les labours sont à peu près terminés. Dès les derniers jours de février, des avoines ont pu être confiées à la terre ; elles préparent en silence la réalisation des promesses que traduit le dicton populaire :

Avinna dè fèvrèy
fa pombija lè cholèy.

Avoine de février
fait plier les soliveaux.

On assure même qu'on a planté, par ci par là, quelques pommes de *terre printanières*, *sans* souci des giboulées d'avril et des gelées toujours possibles de la première quinzaine de mai.

Les jardins ont été labourés ; sous la terre poussiéreuse, on a enseveli les têtes coquettes du rouge fumeterre et les véroniques aux petits yeux de chat. Les semis sommeillent et germent sous les carrés soigneusement ratissés ; les choux printaniers, récemment transplantés, relèvent lentement leur tige lasse et leurs feuilles à moitié flétries.

Dès les premiers jours de février, le perce-neige et la nivéole ont balancé au vent leurs gracieuses clochettes ; le bois gentil, le garou des bois, accrochait ses corolles violacées aux rameaux nus, dans les ravins de Pérolles, où le tussilage ponctuait les pentes de ses fleurs dorées ; l'hépatique ouvrait également ses grands yeux bleus, en attendant sa sœur cadette, l'anémone blanche aux larges pétales couleur de lait, l'orgueil de nos sous-bois depuis trois semaines.

Les abricotiers en espalier secouent leurs derniers pétales à côté des poiriers épanouis auxquels les abeilles diligentes multiplient leurs visites. En plein vent, les cerisiers font grossir leurs boutons, impatients de s'ouvrir aux chauds rayons qui les sollicitent. Quelques pommiers se hâtent et présentent de petites feuilles timides. Depuis plusieurs semaines, le cornouiller multiplie ses fleurs d'un jaune discret à côté des groseillers, des rosiers et des camerisiers feuillés. L'if et le pin ont secoué leur abondant pollen jaune ou violacé. Il a plu aux jonquilles de devancer de quatre semaines la fête dont elles sont les messagères, oubliant qu'elles sont les fleurs de Pâques. Les lilas dressent au-dessus de leurs jeunes feuilles leurs grappes de boutons. Le sureau en fait autant.

Les grands boutons visqueux des marronniers s'empressent d'éclater et même, près de la Préfecture, un marronnier plus précoce étale des feuilles hâtives. Notre vieux tilleul déroule ses premières feuilles, impatient, lui aussi, d'annoncer le printemps. Le mélèze porte de jeunes aiguilles vertes.

L'aubépine dresse ses rameaux blancs de fleurs, que le retour de la neige aime à surprendre.

Depuis plusieurs semaines, les oiseaux chantent le renouveau et s'occupent activement à construire leurs nids.

Les esprits prudents ne s'accommodent qu'à moitié des avances de la saison. Ils hochent la tête et rappellent aux enthousiastes le verdict de la sagesse populaire :

Kan tonnè chu lè bou nyu,
nèy chu lè bou folyu.

Quand il tonne sur les bois dépouillés,
il neige sur les bois feuillés.

En dépit de ce pessimisme, tous se réjouissent du beau temps et des sourires de la saison. Nous ne verrons pas de sitôt un si beau printemps.

Offices liturgiques de la semaine sainte

MERCREDI SAINT

RR. PP. Cordeliers : 4 h. soir, office des ténèbres, chant des lamentations.

Collège : 8 h. du soir, office des ténèbres. Sermon. Chant des lamentations.

JEUDI SAINT

Saint-Nicolas : 5 h. ½, distribution de la sainte communion. — 7 h., messe conventuelle, communion du clergé. — 8 h. ½, grand'messe, procession au reposoir. — 4 h., chant des ténèbres par MM. les séminaristes. — 8 h. ½, exercice de l'Heure sainte.

Saint-Jean : Dès 6 h., distribution de la communion. — 8 h., office du jour et procession au reposoir. — 8 h. soir, chant des lamentations, sermon sur l'Eucharistie. *Motets* par la *Cœcilia*.

Collège : 8 h. du matin, messe solennelle, procession au reposoir. — 8 h. du soir, office des ténèbres, sermon, chant des lamentations.

Notre-Dame : 6 h., messe chantée, procession au reposoir. (L'église sera ouverte toute la nuit. Après l'Heure sainte, il y aura adoration nocturne de la part des hommes jusqu'au matin.)

RR. PP. Cordeliers : 9 h., grand'messe, procession au reposoir. — 4 h. du soir, office des ténèbres, chant des lamentations.

Les événements d'Allemagne

La menace de grève générale

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — D'après les journaux du soir, une conférence entre les représentants des syndicats, des deux partis socialistes et du parti communiste, a eu lieu au Reichstag.

On a décidé en principe une nouvelle grève générale qui doit entrer immédiatement en vigueur dans le cas où les troupes de la Reichswehr pénétreraient dans le bassin industriel. Dans le cas où l'ultimatum du gouvernement ne serait pas retiré, on procéderait également à la *déclaration de grève générale. Dans les milieux* ouvriers, on retient que la déclaration du chancelier de l'empire constitue un retrait dudit ultimatum, si ce n'est dans sa forme, du moins en fait.

Berlin, 31 mars.

Le *Berliner Lokal Anzeiger* apprend de Plauen que le conseil exécutif rouge de Falkenstein a adressé à la classe possédante un appel qui dit que la grève générale sera déclarée dans toutes les entreprises au premier bruit de marche en avant des troupes. Si cette démarche ne devait pas suffire pour arrêter la marche des troupes, on procéderait à la destruction des machines et entreprises, et enfin toutes les maisons de la classe possédante, les bâtiments des autorités *et les bâtiments publics seraient* incendiés ou dynamités. Si un attentat devait être commis contre un chef quelconque des ouvriers, le comité de « vengeance » s'en prendrait à la classe possédante.

La Reichswehr avance quand même

Berlin, 31 mars.

Ainsi que l'apprend le journal *Abend*, de source compétente, les négociations entre le gouvernement et le général von Seeckt ont continué durant l'après-midi d'hier mardi. Les préparatifs militaires dans le bassin de la Ruhr se poursuivent. A l'expiration du délai d'ultimatum, à midi, les différentes troupes se sont avancées successivement. On a recommandé la plus grande prudence aux soldats.

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — Le *Berliner Lokal Anzeiger* annonce que les troupes de la Reichswehr sont arrivées hier après midi, mardi, devant Hamm.

Düsseldorf, 31 mars.

(*Wolff.*) — Le conseil exécutif expulsé la nuit passée a été réintégré. Les troupes de sécurité ont de nouveau occupé l'Hôtel-de-Ville, le Ständehaus et les édifices publics. Les rouges ont quitté la ville.

L'occupation éventuelle par les Alliés

Paris, 31 mars.

(*Havas.*) — M. Mayer, chargé d'affaires allemand, s'est rendu, hier soir, mardi, au ministère des affaires étrangères, où il a communiqué à M. Millerand une déclaration du gouvernement allemand, sur les termes de laquelle le président du Conseil a fait immédiatement des réserves formelles. M. Millerand a, en outre, ajouté que, d'après les renseignements mêmes qu'il avait reçus, il était douteux que l'occupation du bassin de la Ruhr fût indispensable. Ce n'est que dans le cas où l'occupation de la Ruhr et l'infraction consécutive à l'article 144 du traité ne pourraient pas être éludées, que joueraient les garanties offertes par le gouvernement allemand, sous réserve de précisions nouvelles. M. Mayer a quitté le président du Conseil en lui disant qu'il espérait avoir une réponse à sa communication le plus tôt possible.

Paris, 31 mars.

Une note de l'agence Havas dit que les négociations sur la question de l'occupation du bassin de la Ruhr continuent à Paris et à Berlin.

Le gouvernement allemand *s'obstine à réclamer* au gouvernement français l'autorisation d'avoir 100,000 hommes dans la zone neutre de *Westphalie.*

M. Muller déclarait, lundi, à l'Assemblée nationale, qu'il refusait les *conditions exigées par* la France, mais faisait en même temps présenter à la France de véritables contre-propositions engageant la France à tolérer la présence de 100,000 hommes dans la Ruhr, sous la condition que les troupes françaises n'occuperaient la bande de territoire que si les troupes allemandes n'évacuaient pas la zone dans le délai fixé.

M. Muller déclara même à l'Assemblée nationale que la France acceptait cette proposition.

M. Millerand fit aussitôt au chargé d'affaires allemand des réserves formelles, l'interprétation du chancelier étant tendancieuse et inexacte.

M. Millerand déclara que, d'après ses renseignements, l'occupation de la Ruhr ne paraissait pas indispensable, le calme étant rétabli. Les *forces* de police allemandes tolérées par l'accord du 8 août 1919 pourraient suffire amplement au maintien de l'ordre.

Il ne se confirme pas, de renseignements de personnalités militaires françaises bien placées pour être exactement documentées, que les troupes allemandes de la zone neutre ne seraient pas supérieures aux effectifs convenus.

De plus, la tolérance des Alliés visant ces troupes, quant à leur nombre, expire le 10 avril *prochain. Passé ce délai*, l'Allemagne devra ramener ses effectifs au chiffre *fixé par le traité* de Versailles.

En résumé, le gouvernement français n'a pas encore accepté le principe de l'occupation allemande du bassin de la Ruhr ; mais si elle venait à être effectuée avant son agrément, la violation de l'article 44 « interdiction de tout rassemblement de forces allemandes à 50 kilomètres à l'est du Rhin » qui en résulterait devrait entraîner des garanties comme l'occupation, par les troupes françaises ou alliées, de certaines villes, dans un délai plus ou moins long.

En tout cas, le gouvernement allemand devra préciser le nombre et la portée de ces garanties. La discussion reste donc ouverte.

Au contraire, si le gouvernement allemand croyait devoir envoyer *dans le bassin de la* Ruhr des forces nouvelles, sans l'assentiment du gouvernement français, ce fait seul constituerait un acte hostile vis-à-vis des puissances signataires du traité de paix, qui seraient en droit d'en suspendre les effets.

Ultimatum belge

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — Selon une dépêche de La Haye *au Berliner Tageblatt*, à *Duisbourg*, *un officier* belge et un fonctionnaire ont remis au chef spartakiste Wild un ultimatum lui enjoignant d'évacuer immédiatement cette ville, en ayant soin de ménager une zone neutre de 10 kilomètres à l'est du Rhin.

Les paysans contre les révolutionnaires

Friedberg, 31 mars.

(*Wolff.*) — Les paysans de la Hesse-supérieure déclarent qu'ils aideront le gouvernement légal à maintenir l'ordre, par tous les moyens à leur disposition. Si des éléments non responsables devaient troubler la sécurité et l'ordre dans les villes, les paysans cesseraient toute livraison de denrées alimentaires, afin d'enlever aux meneurs toute possibilité d'existence.

On pille les banques et les paysans

Münster, 31 mars.

(*Wolff.*) — Les banques de Duisbourg font savoir que le comité exécutif des communistes de cette ville a procédé à la saisie de toutes les banques. Dans une partie du cercle de Lüdinghausen, les troupes rouges ont pillé et mis à rançon les paysans. Certains propriétaires ont dû donner des sommes de 5 à 9000 marcs, sous menace de pillage. Des nouvelles semblables parviennent du cercle de Recklinghausen. Un pont de chemin de fer près de Selm, dans le cercle de Lüdinghausen, a été détruit par les troupes rouges.

Dans le Cobourg

Gotha, 31 mars.

(*Wolff.*) — A la séance de mardi après midi de la Diète, à laquelle assistait le commissaire d'empire Kæppler, les démocrates de la droite et les socialistes majoritaires exprimèrent leur méfiance à l'égard du gouvernement. Les élus du peuple déclarèrent qu'ils céderaient seulement devant la force. Les députés, à l'exception des indépendants, déposèrent alors leurs mandats. On s'attend à l'intervention du commissaire d'empire et à de nouvelles élections.

Résistance aux ordres

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — Devant la résistance des fonctionnaires et ouvriers des chemins de fer de l'arrondissement d'Altona, le transport de la brigade de marine Ehrhardt de Dœberitz au camp de Lockstedt n'a pas pu avoir lieu.

Démenti

Dantzig, 31 mars.

La *Dantziger Allgemeine Zeitung* reçoit une communication des milieux indépendants disant qu'il n'est pas vrai que les indépendants et *communistes de Dantzig aient envoyé un ultimatum* au haut commissaire Tower, lui intimant de retirer immédiatement les troupes alliées de Dantzig.

L'élection du président du Reich

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — Selon le projet de loi mis en discussion hier mardi, l'élection du président du Reich aura lieu incessamment et au bulletin secret. A droit de vote, chaque citoyen allemand, non privé de ses droits civiques et résidant dans le Reich. *Sera* élu celui qui obtiendra plus de la moitié de toutes les voix, ou, dans le cas où la majorité ne serait pas atteinte, celui qui, *dans le deuxième tour de scrutin, obtiendra* le maximum de voix. En cas d'égalité de voix, le chef du *bureau électoral du Reich décidera par* tirage au sort.

L'immunité à l'Assemblée nationale allemande

Berlin, 31 mars.

(*Wolff.*) — Le député démocrate Dr Haas a présenté un rapport des délibérations de la commission relative à l'arrestation du député Dr Traub. La commission a été d'avis que, dans ce cas, l'Assemblée nationale ne devait pas faire usage de son droit de décréter l'immunité parlementaire. Le député Schulze proposait la votation à ce sujet.

Le chancelier et plusieurs ministres n'ont pas pris part à la votation. Quelques démocrates ont voté contre la proposition de la commission ; mais cette dernière a été acceptée par 145 voix contre 71 et 7 abstentions. Prochaine séance, 14 avril.

La grève de la faim

Vienne, 31 mars.

(*B. C. V.*) — Suivant les journaux, les communistes hongrois internés à Steinhof, et parmi lesquels se trouvent Bela Kun, ont commencé à refuser toute nourriture.

Vienne, 31 mars.

(*B. C. V.*) — La nouvelle colportée par quelques journaux, disant que la mise en liberté de Bela Kun et des autres communistes internés à Steinhof serait imminente, ne répond pas à la réalité.

Le franc irlandais

Londres, 31 mars.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande a annoncé que quelques bureaux de poste ont accepté des lettres affranchies de timbres-poste révolutionnaires de l'Irlande. Ces timbres-poste sont d'un franc, la monnaie de la république irlandaise.

Le Home Rule à la Chambre des communes

Londres, 31 mars.

(*Havas.*) — A la reprise du débat sur le projet de loi qui va conférer le Home Rule à l'Irlande, M. Asquith, prenant la parole, en fait la critique en termes les plus sévères. Le bill, dit-il, est entouré de difficultés. Sa mise en application sera coûteuse, l'exécution en sera impraticable. On veut créer et implanter dans l'Ulster un Parlement que le Home Rule ne veut pas voir établir, car il comporterait une compensation par l'établissement dans le sud de l'Irlande d'un autre Parlement dont le sud de l'Irlande ne veut pas entendre parler. M. Asquith se voit donc contraint à contre-cœur d'émettre un vote négatif.

M. Bonar Law répond à M. Asquith. Il déclare que le projet de Home Rule voté en 1914 devait être automatiquement appliqué après la signature du traité de paix. Il importe aujourd'hui au gouvernement de prendre position. Nous nous trouvons, poursuit M. Bonar Law, en face de quatre éventualités. Nous pouvons soit annuler purement et simplement tout projet de Home Rule, soit accorder à l'Irlande le même gouvernement qu'aux Dominions, ou encore laisser aux représentants de l'Irlande le droit de déterminer leurs destinées en créant un Parlement irlandais ou enfin accorder à l'Irlande un gouvernement de Home Rule au sens le plus large de ce mot et qui soit compatible avec la sécurité de l'empire. Il me semble, poursuit l'orateur, que le seul moyen qui nous reste est d'accorder à l'Irlande un gouvernement autonome, aussi complet que notre sécurité le permet, et justement le projet actuel laisse à l'Irlande l'opportunité de créer une Irlande unifiée.

Le roi de Danemark et les socialistes

Copenhague, 31 mars.

(*Wolff.*) — Le roi a répondu à l'ultimatum des syndicats et des autres organisations qu'il s'en tient à sa réponse faite aux délégations, à savoir qu'il estime ne pas avoir fait de coup d'Etat. Il désire que les élections et la composition du cabinet soient faites d'un commun accord avec la majorité du nouveau Folkething. Le roi a eu, hier mardi après midi, un entretien avec l'ancien ministre du travail Stauning et lui a exprimé ses regrets au sujet de la tournure que prennent les événements.

Le commencement de la grève générale est fixé à aujourd'hui mercredi à midi.

Les Grecs en Thrace

Athènes, 31 mars.

(*Havas.*) — Le gouvernement prend des mesures pour l'occupation d'Andrinople et de la *Thrace orientale.*

Athènes, 31 mars.

(*Havas.*) — Les journaux annoncent que M. Papanastasiou, actuellement ministre des communications, serait nommé gouverneur d'Andrinople.

Les lois antireligieuses en Russie

Stockholm, 31 mars.

D'après des nouvelles de Varsovie, le gouvernement des soviets a décidé la revision de tous les décrets en ce qui concerne la religion dans un sens de mitigation.

La candidature de M. Hoover à la présidence américaine

Washington, 31 mars.

L'ancien contrôleur des vivres, M. Herbert Hoover, vient d'annoncer qu'il est disposé à accepter d'être candidat du parti républicain aux élections présidentielles, qui auront lieu au mois de novembre de cette année.

Cette déclaration est un événement important dans les préliminaires des élections présidentielles. Les attaches de parti de M. Hoover étaient restées un mystère jusqu'ici. Les uns le croyaient démocrate ; d'autres le croyaient républicain ; d'autres encore croyaient qu'il serait un candidat indépendant, répudiant les deux grands partis. La déclaration de M. Hoover éclaircit la situation. La question qui se pose maintenant est : Les républicains consentiront-ils à le prendre comme candidat ? Les chefs du parti le considèrent comme un intrus dans le terrain de la haute politique. Il rencontrera beaucoup d'opposition pour cette raison, qui est, au fond, une raison de jalousie personnelle. D'autre part, il est possible que les républicains l'adoptent comme leur candidat dans l'espoir de s'assurer la victoire électorale, parce que M. Hoover est considéré comme un candidat très fort.

En ce qui concerne la politique extérieure, M. Hoover préconise la ratification du traité de Versailles, à condition que des réserves modérées soient apportées au pacte de la Ligue des nations. Il est un partisan ardent de la Ligue des nations dans la forme modifiée qui correspond au sentiment national américain.

La décision finale sur le choix du candidat du parti républicain sera prise par la conférence nationale du parti républicain, au mois de juin. Entre temps, les conférences des partis républicains de chaque Etat votent sur le choix d'un candidat présidentiel. La conférence du *parti républicain de l'Etat d'Illinois a recommandé* à l'unanimité l'adoption de la candidature du gouverneur Lowden. La conférence de l'Etat de Jowa a voté comme suit :

Pour le général Leonard Wood, 20,257 voix ; pour le gouverneur Lowden, 17,298 voix ; pour le sénateur Johnson, 15,292 voix.

La rivalité entre le général Wood et le gouverneur Lowden, le sénateur Johnson et les autres aspirants à la nomination de candidat républicain a été effacée par la déclaration nette de M. Hoover s'offrant comme candidat au parti républicain.

M. Wilson renonce à une candidature

Londres, 31 mars.

(*Havas.*) — On mande de New-York au *Daily Telegraph* :

Selon le correspondant de Washington, le président Wilson n'a pas l'intention de poser une troisième fois sa candidature à la présidence de la république des Etats-Unis.

A la Chambre italienne

Rome, 31 mars.

(*Stefani.*) — La Chambre a clôturé la discussion des déclarations du gouvernement. Plusieurs députés ont développé des ordres du jour.

M. Treves, socialiste, parlant au nom de son groupe, traite particulièrement de la politique étrangère. Il plaisante M. Nitti d'avoir proposé d'appeler la Russie et l'Allemagne dans la communion de l'Europe. Il blâme l'appel économique des Alliés. Il attaque la politique de l'Entente à l'égard de la Russie. Il trouve ridicule de vouloir ouvrir des rapports économiques avec la Russie, tout en la considérant comme ennemie. La présence de l'Angleterre à Constantinople excite la méfiance, bien qu'on parle d'assurer la liberté des détroits. (Très bien, à gauche.) Nous voulons, poursuit M. Treves, la liberté de la Méditerranée. La politique maritime de l'Angleterre est de maîtriser l'Allemagne. La guerre qu'on disait faite pour l'indépendance de l'Italie détruit au contraire son indépendance. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Il conclut en disant que les difficultés actuelles de l'Italie sont l'expiation *pour être intervenue* dans la guerre. (*Les socialistes font une longue ovation à l'orateur.*)

M. Nitti pose la question de confiance sur l'ordre du jour disant que la Chambre approuve les déclarations du gouvernement. L'ordre du *jour est approuvé* au premier appel nominal par une soixantaine de voix de majorité. Au deuxième appel nominal, l'ordre du jour de confiance est approuvé par 250 voix contre 195.

SUISSE

Politique lucernoise

Lucerne, 31 mars.

Le parti conservateur porte au Conseil d'Etat, à la place de feu M. Düring, M. le juge de cour d'appel Züst, et au Conseil des Etats, M. le conseiller d'Etat Siegrist.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 31 mars

BAROMÈTRE

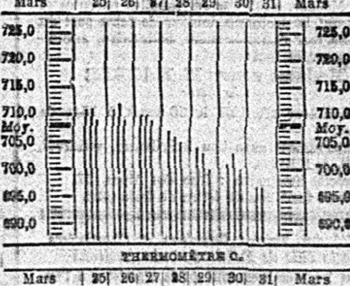

THERMOMÈTRE C.

Mars	25	26	27	28	29	30	31	Mars
7 h. m.	5	8	7	6	8	6	5	7 h. m.
11 h. m.	11	13	15	15	15	9	6	11 h. m.
7 h. s.	9	11	13	13	15	7		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 31 mars, midi.

Ciel nuageux à couvert ; précipitations (pluie ou neige suivant l'altitude).

Contre
Refroidissements
Influenza
Affections des Poumons
employez le
SIROP PIVIGA
„ ZYMA “
Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée.
Recommandé par les médecins
Se trouve dans toutes les pharmacies

Il y a Savon et Savon!
Rien n'est plus vrai, et rien de plus difficile que de distinguer le bon savon du mauvais!
Le Savon
SUNLIGHT
dont la marque excellente est répandue depuis 30 ans dans le monde entier, ne causera jamais de déception. Celui qui l'achète peut être certain de posséder ce qui existe le plus avantageux pour la lessive.

LAUSANNE
École LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

†

La Supérieure de l'Hospice Saint-Joseph de Châtel-Saint-Denis et les Filles de la Charité, ses compagnes, la commission de l'Hospice Saint-Joseph et sa nombreuse parenté ont la douleur de faire part de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de leur regrettée

Sœur Hedwige GREMAUD

en religion Sœur Eugénie
Fille de la Charité

décédée pieusement à Châtel-Saint-Denis, à l'âge de 67 ans, et 40 ans de vocation religieuse, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu le vendredi saint, 2 avril, à 3 heures de l'après-midi, et l'office de *Requiem* le 12 avril.

†

Madame Thérèse Gremion-Cosandey, à La Tour-de-Trême ; Sœur Marie-Stéphanie, au Couvent de la Fille-Dieu, à Romont ; Mme et M. Philippe Rigolet-Gremion, à Neirivue ; MM. Arthur et Louis Gremion, à La Tour-de-Trême ; Mme veuve Adélaïde Wicht-Gremion, à La Tour-de-Trême ; M. et Mme Casimir Pilet, à La Tour-de-Trême ; M. et Mme Cyprien Gremion et leurs enfants, à Charmey ; M. et Mme Marcellin Cosandey, à Charmey ; les familles Gremion, à Pringy ; Deschenaux, Rime et Ansermot, à Grüyères ; Rigolet, à Vuadens ; les familles Gaillard, Morand et Murith, à Epagny ; Pasquier à Le Pâquier ; Sciboz, à Treyvaux, Pasquier, Auderset et Jutzler, à Bulle, Geinoz, à Enney et toute la parenté ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jacques GREMION

leur regretté époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, enlevé à leur affection le 29 mars 1920, dans sa 79me année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à La Tour-de-Trême, jeudi, 1er avril, à 10 heures du matin.

†

Monsieur Ernest Egger et ses enfants : Jules et Yvonne, ainsi que les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie EGGER

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et cousine, décédée à l'âge de 44 ans, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi, 2 avril, à 8 h. ½, à l'Hôpital des Bourgeois.

Monsieur et Madame Ed. Kreil-Maeder ; M. et Mme Ed. Maeder-Treier ; M. et Mme F. Maeder-Ittensohn ; M. et Mme A. Maeder-Leemann ; Mlle Marie Maeder, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de leur regrettée mère, belle-mère, grand'mère, sœur et tante

Madame veuve M. MAEDER

née Etter

enlevée à leur affection le 30 mars, à l'âge de 61 ans.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, vendredi, 2 avril, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Rue des Alpes, 37.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Société des Maîtres Bouchers et Charcutiers de la ville de Fribourg et des environs

Tous les membres sont priés d'assister à l'enterrement de

Madame veuve MAEDER

ancien membre de la société et mère de leur dévoué collègue Edouard Maeder.

L'enterrement aura lieu le vendredi, 2 avril, à 1 heure.

Grande vente de souliers

américains, ressemelés et ferrés, à **18 fr.**
jeudi 1er avril, jour de la foire, à Bulle, au Café du commerce. — Toutes grandeurs.
3063 **OFFICE COMMERCIAL.**

POUR LES

Fêtes de Pâques

Grand choix d'articles pour cadeaux
brosseries
articles de ménage
parfumeries, maroquinerie, etc.
Se recommande, P 10046 F 3049
Vve MEYER-BRENDER
rue de Lausanne, 78
Bazar fribourgeois, rue du Tilleul 155

On demande à **acheter**
un jeune chien
pour le trait.
S'adresser à **Alphonse Ruynos, Villarey,** près Cousset.

Paille
de première qualité **est à vendre** soit pour fourrager, soit pour litière.
S'adr. à **Elise Nicod-Matthey, Cudrefin.**

Banque Populaire Suisse
Pour cause de récurage nos bureaux et caisses resteront
FERMÉS
vendredi prochain
2 avril

STOCK AMÉRICAIN

Seulement jusqu'à épuisement de la provision :

Environ **400 paires** à vendre, neufs, jaunes, cousus à la main. Souliers américains, de montagne, N° 41-47 ; 1re qualité, jusqu'ici pas encore mis en vente.

Ainsi qu'environ 100 couvertures de chevaux et de voyage 150 cm. 150 cm. **14 fr.**
200 couvertures de lazaret 180 cm. 220 cm. **24 fr.**
Manteaux imperméables, neufs, **32 fr.**

PANTALONS – LACETS DE SOULIERS, etc.
— Envoi immédiat contre remboursement —

DIZTLER, frères, YVERDON
346 TÉLÉPHONE 346
Magasins à Fribourg, rue de Romont, 38. Magasin à Romont, Rue Neuve, 103.
On demande des revendeurs solvables

ON DEMANDE
pour 15 avril à Genève, personne de toute confiance, auprès de 2 enfants (3 et 6 ans). Bons gages. Bonnes références exigées.
Offres sous X 14112 X à **Publicitas S. A., Genève.** 3051

ON DEMANDE
pour tout de suite, jeune
FILLE
honnête, connaissant tous les travaux de maison.
Mme Geismar, Hauptgasse, 12, **Thoune.** 3050

Une bonne fille
de 20 à 30 ans, **est demandée** pour faire le ménage avec une compagne plus jeune, dans une famille bourgeoise de la campagne. Bons gages et bons soins. P 2934 F 3039
S'adresser à **Mme Nicod-Matthey, Cudrefin.**

ON DEMANDE
Bonne cuisinière
de 20 à 30 ans, robuste, pour petit hôtel. Gages : 110 à 120 fr. par mois.
S'adresser sous chiffres P 2944 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3057

Jeune employé
demande chambre meublée, de préf. quartier de Pérolles, pour 15 avril, si possible avec déjeuner ou pension complète. 3040
Offres détaillées sous chiffres P 2937 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE HOMME
25 ans, **demande une place** dans laquelle il pourrait garder avec lui son cheval de service.
S'adresser au **café du Commerce, Fribourg.**

A vendre
un bon piano, avec tabouret et casier à musique. 3032
S'adresser au **Dépôt de la Grenette.**

On achèterait d'occasion, mais en parfait état,
diverses machines
pour l'industrie du carton. 3052
Offres et prix sous M. A. 89, poste restante, **Mont-Blanc, Genève.**

A vendre ou à louer
bon petit café avec trois poses environ de terrain. Situation exceptionnelle, aux confins de plusieurs routes. Entrée en jouissance immédiate. 3031
Conditions favorables.
S'adresser à l'Agence immobilière et commerciale **fribourgeoise A. Frossard,** rue des Epouses, 138, **Fribourg.**
Téléph. 2.60

On demande pour hôtel dans la Gruyère
2 sommelières
connaissant le service de table, et une
fille de cuisine
pour travailler avec chef. Occasion d'apprendre la cuisine. 3045.
Adr. offres, avec photo, sous P 996 B. à *Publicitas S. A., Bulle.*

Un homme
demande place dans une maison de denrées coloniales ou analogues, comme emballeur expéditeur éventuellement comme voyageur. 3060
S'adresser sous chiffres P 2948 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

ON DEMANDE
dans une auberge, une bonne
JEUNE FILLE
pour faire le ménage et servir au café ; sérieuses références exigées.
S'ad. à **M. Overney, Hôtel de la Berra, Cerniat.** 998 B 3044

Dame distinguée, de bonne famille, catholique, ayant jolie situation, élèverait enfant doté (ou pension). Bons soins et bonne éducation.
Offres sous V 14104 X à Publicitas S. A. Genève.

Beaux domaines
A VENDRE
dans la Gruyère et la Singine. 3047-466
S'adresser à la Ligue pour la Conservation de la terre fribourgeoise, **office d'informations à Marsens.**
Téléphone N° 20

A VENDRE
à Corserey, 2000 kil. de foin et regain, première qualité. A enlever.
S'adresser au **café de Grandfey, près Fribourg.** 3033-465

Porcs à vendre
On offre **à vendre** 8 porcs de 6 mois, chez **Henry Joye, négt., Montagny-la-Ville.**

A VENDRE
3 petits porcs de 9 semaines. — S'adresser chez **L'Heirie Pauchard, Cormagens, Pensier.**

TROUVÉ
sur la route cantonale du Bry-Es-Bous, une **plaque de motos.** 8032
La réclamer contre remboursement à *Moullet,* cantonnier, **Rossens** (et. Fribourg). P 2976 F

LIGUE pour la CONSERVATION de la terre fribourgeoise

L'Office d'information de la Ligue *a été transféré provisoirement au nouveau domicile du gérant, à Marsens.* Les intéressés voudront bien adresser la correspondance à *l'Office d'informations, à Marsens.*

La Ligue est chargée de la vente de plusieurs belles propriétés dans le canton. Prière aux amateurs de s'y adresser de suite, avec indication de ce qui est désiré.

Le gérant sera à la disposition des intéressés chaque jour de foire : à Fribourg, Café des Merciers ; à Romont, Café du Lion d'Or — toujours de 10 heures à 2 ½ heures ; à *Bulle,* chaque jeudi, au Café Gruyérien, de 1 heure à 3 heures.

Office d'Informations, MARSENS.
Téléphone N° 20

Pâques 1920

Œufs & Lièvres
Chocolat crémant, au lait
Biscuits
Spécialité : Œufs & Cloches en **nougat**
Expéditions soignées. — Tél. 456
Confiserie Leimgruber-Sommer
près de la cathédrale

Occasions exceptionnelles

1 torpedo « Peugeot », 6 places, 14/18 HP. transmission à vis sans fin, sur 6 roues montées, le tout complet, en bon état. Prix : 12,000 fr.
1 voiturette « Martini », 4 cyl. 10/14, 2 places, avec petit pont, 6000 fr.
S'adresser à **Stucky, frères,** *Criblet,* N° 1. 3055

Confiserie LEIMGRUBER
35, Avenue de la gare, 35
FRIBOURG
Spécialités pour Pâques
ŒUFS en nougat
et chocolat crémant, pâte d'amandes
Lapins et nids en chocolat
Paniers garnis
Bonbons et pralinés fins
Fabrication journalière
EXPÉDITION TÉLÉPHONE 1.83

A VENDRE D'OCCASION
un choix de Lits Louis XV et Renaissance, bas prix, matelas bon crin, canapé, divan, fauteuil, chaises rembourrées et ordinaires, tabourets, commode bois dur, 80 fr. ; armoires à 2 portes, 130 fr. ; buffets de cuisine, 40 fr. ; crédence, 150 fr. ; tables rondes et carrées, depuis 15 fr. ; salles à manger ; salons, 8 pièces, 500 fr. ; tapis moquette et passages, sellettes, tables de nuit ; le tout propre et en bon état. 3046
Aux meubles d'occasion, rue de Vevey, BULLE
DELALOYE-SEMBLANET
Téléphone 156

FAITES VOS ACHATS
EN
Brosses à cheveux et habits
Parfumerie et savonnerie
FINE
Tous les articles de toilette :
COLS - CRAVATES - BRETELLES
Gants de peau et d'étoffes
CHEZ
P. ZURKINDEN
Place St-Nicolas, 71 – Fribourg

POMMES DE TERRE
La Société coopérative de Consommation de Broc (Gruyère)
achète
des pommes de terre au prix du jour.
Faire offres, avec prix et qualité, au *gérant de la Société, à BROC.* 3042

Enchères publiques

Pour cause de départ, le soussigné exposera aux enchères publiques, *le lundi 12 avril, dès 9 h. du matin,* devant *l'auberge de Châtonnaye :*
2 porcs gras, 1 char à pont à 2 chevaux, neuf, avec cadre ; 1 pompe à purin, 1 buttoir, 1 brouette pour conduire le purin et une à fumier, 2 herses neuves, 1 tas de fumier, environ 25 stères de bois, coupé pour le four, des fagots, 1 tas de bois foyard coupé, 1 ovale de 340 litres, avec buchilles, tout le fond de son magasin, 1 billard, 3 lits complets à une place, tables de nuit, des nappes, serviettes, tableaux, rideaux et autres objets trop longs à détailler. 3065
L'exposant :
MAGNIN, Pierre, aubergiste.

Enchères de bétail et de chédail

Pour cause de mise à bail, le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à *Le Saulgy,* le *mercredi 7 avril,* dès 10 heures du matin, son bétail, à savoir : 10 vaches fraîches vêlées et reportantes, 6 génisses de 1 et 2 ans, 2 taurillons et 3 veaux de l'année. Ce bétail est de race pie rouge et est en majeure partie primé.
Chédail : 1 faucheuse « Helvetia », à l'état neuf, 1 faneuse, 1 charrue, herses à champs de diverses rondeurs, 1 à prairie, rouleau, chars à pont et à échelles, traîneau, hache-paille, boilles à lait de 45 et 30 litres, colliers, clochettes, etc.
Terme pour le payement. 3061/471
L'exposant : **Arthur Conus.**

Articles de ménage
Porcelaines, Faïences, Poterie
Verrerie, Coutellerie
GARNITURES DE CUISINE
Services à thé et à café
PRIX RÉDUITS
„AU DOCK"
Böhme & Cie,
FRIBOURG
2562 **Rue de Romont, 20**

BOIS A VENDRE

Mme veuve A. Delley, buraliste, à *Montet* (Broye), offre à vendre, par voie de soumission, le bois qu'elle possède rière la commune de Léchelles, en lieu dit « La Bandeyre », bois de 244 perches.
Les offres seront reçues jusqu'au *15 avril prochain.* 3041

N'achetez pas sans avoir **essayé** la
YOST
machine à écrire américaine
SANS RUBAN
Fournitures générales pour bureaux
Travaux de copie — Traductions
E. JACOT, **Rue de Romont, 28**
FRIBOURG
Représentant pour le canton du **Valais :**
Agence VALÉSIA, Sion 2811

J'ai l'avantage d'informer les amateurs de vélos, que j'ai de nouveau pu obtenir de
très bonnes machines
Ayant reçu un **WAGON,** j'ai actuellement le plus grand choix pour hommes et pour dames.
PRIX AVANTAGEUX
Germain Jenny, à Farvagny
J'informe aussi mon honorable clientèle, que j'ai emménagé mon nouvel atelier, 1733

Les Fils d'Ed. LOB

avisent leur honorable clientèle qu'ils reçoivent un convoi de

bonnes juments

convenant particulièrement pour notre agriculture et pour l'élevage, ils les mettront en vente **dès jeudi matin, 1er avril,** dans leurs écuries,
19, Avenue de Rome, Fribourg. P 2968 F 3070

Salle à manger

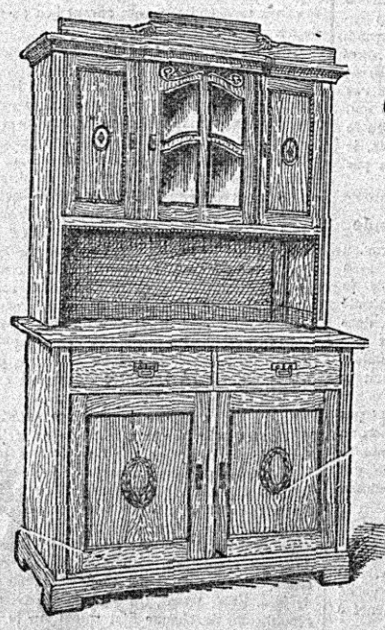

Composée de 1 buffet de service, couleur chêne fumé, 1 table à 2 rallonges, 6 chaises cannées

Fr. 690.-

Expédition franco (petite vitesse) dans toute la Suisse

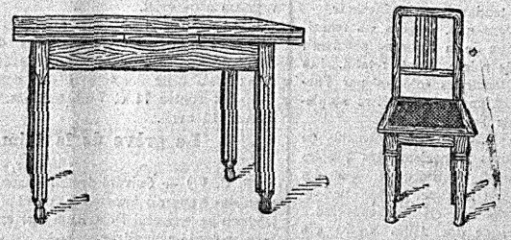

MEUBLES PROGRÈS

La Chaux-de-Fonds

CATALOGUE GÉNÉRAL ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE